



transports régionaux  
neuchâtelais

## RAPPORT DE GESTION 2009

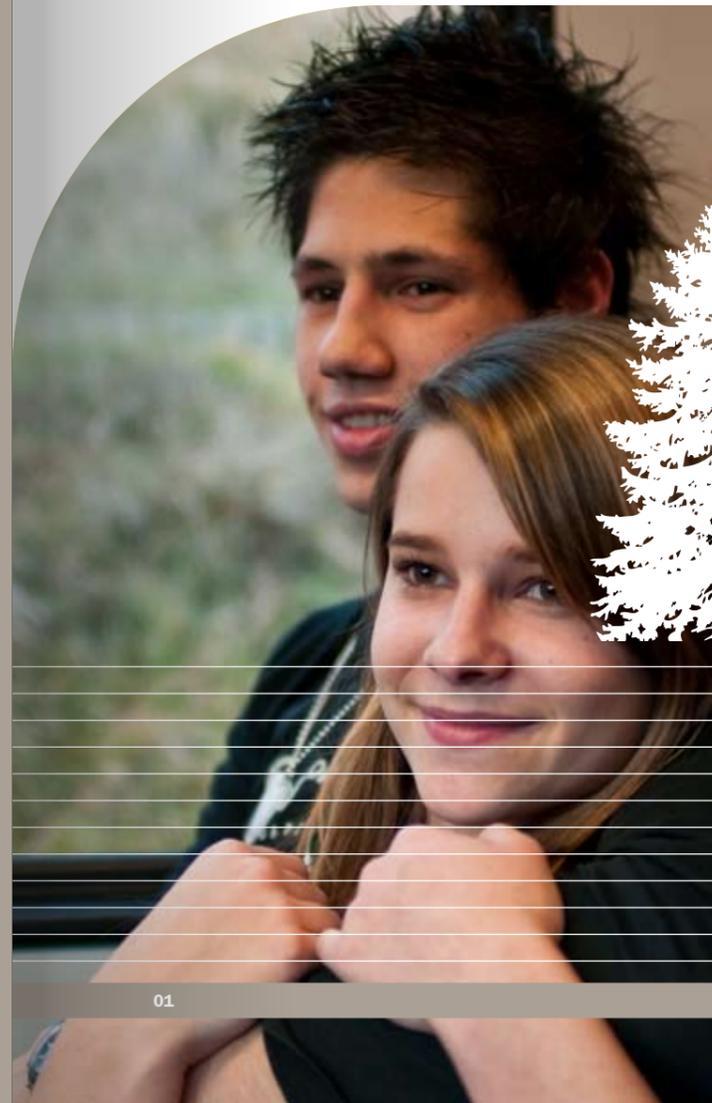




transports régionaux  
neuchâtelois

## SOMMAIRE

- **01**  
● Sommaire
  
- **02**  
● Conseil d'Administration  
● Organigramme
  
- **03**  
● Message du Directeur  
● Chiffres clés 2009
  
- **04 - 07**  
● Grandes œuvres
  
- **08 - 09**  
● Personnel
  
- **10 - 13**  
● Production et marché
  
- **14 - 17**  
● Marketing et communication
  
- **18 - 19**  
● Finances  
● Projet de fusion TRN/TN
  
- **20**  
● Compte de fonctionnement
  
- **21**  
● Bilan
  
- **22 - 23**  
● Rapport de la fiduciaire
  
- **24**  
● Annexe aux comptes



## ÉTAT NOMINATIF AU 31 DÉCEMBRE 2009

	ENTRÉE	ECHÉANCE DU MANDAT
<b>PRÉSIDENT</b>		
M. Duerrenberger Pierre, Fontaines	1999	2011
<b>VICE-PRÉSIDENT</b>		
M. Claude Nicati, Conseiller d'Etat, Neuchâtel *	2009	
<b>MEMBRES</b>		
M. Calame Jean-Maurice, Les Ponts-de-Martel	1999	2011
M. Calame René, Môtiers	1999	2011
M. Dupraz Cédric, Conseiller communal, Le Locle	2009	2011
M. Kurth Laurent, Conseiller communal, La Chaux-de-Fonds	2005	2011
M. Lechaire Philippe, Les Brenets	1999	2011
M. Vuilleumier Pascal, Chef de l'Office cantonal des transports, Neuchâtel *	2006	
<b>DIRECTION</b>		
M. von Kaenel Jean-Michel, ingénieur EPF, Directeur	1975	
M. Droz Jean-Pascal, responsable production & R.H.	1997	
M. Sabatier Bernard, responsable finances & administration	1993	
<b>ORGANE DE RÉVISION</b>		
Fiduciaire Leitenberg & Associés SA, La Chaux-de-Fonds	1999	2010

\* Membres désignés par l'Etat selon l'article 19 des statuts



## MESSAGE DU DIRECTEUR

Après l'effondrement des marchés boursiers en 2008, l'année 2009 marque une reprise de l'économie mondiale depuis le deuxième trimestre, même si quelques doutes subsistent quant à la durabilité de cette reprise. L'emploi et la fragilité des finances publiques restent néanmoins préoccupants et le resteront sans doute encore durant les mois à venir.

La situation des TRN n'échappe pas à celle de l'économie en général. D'un côté, nous assistons à un solide redressement du degré de couverture de notre Caisse de pensions et, d'un autre, nous commençons à ressentir les effets du chômage sur les fréquentations des transports publics alors, qu'à l'horizon, de nombreux nuages menacent le financement vital de ceux-ci. Cette tendance préoccupante doit nous inciter à poursuivre nos efforts d'amélioration des prestations rendues tant à notre clientèle qu'aux pouvoirs publics.

De nombreux chantiers ont jalonné l'année 2009, sur les voies publiques empruntées par nos véhicules tout comme à l'intérieur de l'entreprise. Même s'ils diffèrent de par leurs natures, ils ont un point en commun: chaque chantier est un défi pour ne pas dégrader momentanément l'offre à la clientèle. Les chantiers routiers sont source de retards, d'incidents voire d'accidents, de stress, de correspondances ratées. Les chantiers internes, tels la mise en place de la Communauté tarifaire intégrale neuchâteloise (CTNE), le nouveau système de distribution qui lui est lié, le système d'aide à l'information des voyageurs (SAIV) ou encore les nouveaux véhicules sont victimes de maladies de jeunesse qui pénalisent l'exploitation.



La forte hausse du chômage a influencé logiquement à la baisse la fréquentation des TRN. Elle s'élève à 1% en chiffres ronds sur l'ensemble du trafic par rapport à l'année précédente. Cette valeur, issue sur une base de statistiques des ventes et non sur des données effectives de comptage, est à considérer avec prudence alors que la communauté tarifaire intégrale a été introduite en cours d'année. Sur le plan financier, la bonne progression des différentes catégories de produits, en particulier ceux issus des activités accessoires (+ 14,2%), permet de dégager un résultat de l'exploitation réjouissant et positif de CHF 1'175'465.-. Quant au résultat de l'entreprise, après adjonction des charges et produits extraordinaires, il dégage encore un excédent de produits de CHF 321'986.- attribué aux réserves de l'entreprise.

Ce message est l'occasion pour la direction de remercier la clientèle de sa fidélité, les pouvoirs publics de leur soutien et de leur confiance renouvelés ainsi que les collaboratrices et collaborateurs des TRN pour leur engagement enthousiaste.

## CHIFFRES CLÉS 2009

EN MILLIERS	2009	2008	VAR. %
<b>QUANTITÉS</b>			
Urbain: Offre en véhicules-km	1'603	1'471	+ 9,0%
Voyageurs transportés	6'980	6'681	+ 1,4%
Régional: Offre en véhicules-km	1'832	1'832	0%
Voyageurs transportés	3'877	4'082	- 5,0%
<b>FINANCES</b>			
Charges: Personnel	19'384	18'782	+ 3,2%
Autres charges	16'996	14'919	+ 13,9%
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>36'380</b>	<b>33'701</b>	<b>+ 7,9%</b>
Produits: Transport	9'797	9'478	+ 3,3%
Indemnités des pouvoirs publics	23'722	21'928	+ 8,2%
Produits accessoires	4'036	3'534	+ 14,2%
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>37'555</b>	<b>34'940</b>	<b>+ 7,5%</b>
Résultat de l'exploitation	1'175	1'239	- 5,2%
Charges extraordinaires	2'645	2'105	-
Produits extraordinaires	1'792	1'016	-
Résultat de l'entreprise (excédent des produits)	322	150	+ 114,7%





## VÉHICULES FERROVIAIRES

L'opération de remplacement des 2 rames NINA par 2 rames FLIRT s'est terminée en cours d'été par la vente de la seconde NINA TRN (RABDe 327.521) au BLS et la mise en service des 2 nouvelles FLIRT (RABDe 527.332 et 527.333). L'investissement résiduel à notre charge s'élève à 9 millions de francs. La vente des NINA à un prix supérieur à la valeur du bilan a permis de réaliser des produits extraordinaires en 2008 et 2009.

Le parc ferroviaire à voie normale est dès lors plus homogène avec ses 3 rames Flirt et ses 3 rames NTN, dont l'une est de grande capacité avec la voiture «Jumbo» surbaissée à caisse articulée, une autre assure la réserve technique et la dernière est en location de longue durée sur le réseau TPF fribourgeois.

## BUS

Le parc total des bus s'élève à 65 unités (66 en 2008 et 67 en 2007). Il est composé de 27 autobus régionaux, dont 10 articulés et 3 minibus, de 24 autobus urbains, dont 4 articulés, 8 midibus et 3 minibus et de 14 trolleybus urbains, dont 9 articulés.

Après la livraison d'un prototype en 2008, la série des 7 nouveaux midibus (série 290) a été mise progressivement en service en cours d'année. Le châssis Volvo, doté d'un moteur Euro V, a été carrossé par un sous-traitant de la marque en Hongrie. Ces véhicules répondent à un cahier des charges très contraignant afin de pouvoir s'intégrer à la configuration exigeante et particulière du réseau local et des lignes des quartiers 10 (Plaisance/Sombaille) et 11 (Cerisier) de La Chaux-de-Fonds.

En ville de La Chaux-de-Fonds, la part effectuée par les trolleybus électriques a légèrement progressé, de 1,6% à 502'000 km, par rapport à 2008. Mais le parc de trolleybus reste sous-utilisé en raison des chantiers et autres manifestations qui, en condamnant l'accès aux réseaux d'alimentation électrique, nécessitent l'engagement d'autobus diesel autonomes.

Consciente de sa responsabilité en matière environnementale, l'entreprise possède un parc de bus lourd diesel entièrement équipé de filtres à particules, à l'exception de 3 autobus de 2006 répondant aux sévères normes EEV mais qui, pour des motifs techniques, ne peuvent pas être équipés de filtres.



## SYSTÈMES EMBARQUÉS ET D'INFORMATION VOYAGEURS

L'équipement en SAIV (système d'aide à l'information voyageurs) continue malgré certaines difficultés de mise en service. Une douzaine de boîtiers aux arrêts du Val-de-Ruz a été installée durant l'été 2009.

Parallèlement, un travail avec le fournisseur à la stabilité des équipements dans les véhicules et à la qualité des informations sur les boîtiers à La Chaux-de-Fonds se poursuit.

Concernant le système de comptage automatique, les performances qualitatives ont été améliorées et la rotation des véhicules équipés permettant de répondre aux exigences de la Confédération et du Canton en terme de données quantitatives vérifiées. Un travail en collaboration avec ce dernier est effectué pour développer des outils d'analyse basés sur les données de notre entreprise (réseau, horaire, fréquentation, etc.).

## NOUVEAU SYSTÈME DE DISTRIBUTION

En 2009, la mise en service de 102 appareils de vente, à savoir 68 pupitres chauffeurs, 29 distributeurs stationnaires et 5 distributeurs embarqués, a passablement perturbé les conditions de travail. Suite au retard dans les livraisons de matériel et de software, la mise en service des appareils de vente a demandé beaucoup de patience et de compréhension à tout le personnel TRN. Le projet d'installation prendra fin courant juin 2010.

Actuellement, les systèmes de vente proposent l'assortiment billet individuel et groupe Onde Verte et une cinquantaine de destinations du trafic suisse sur les distributeurs du Val-de-Travers. D'ici la fin du projet, les distributeurs proposeront l'assortiment individuel Onde Verte et le renouvellement des abonnements Onde Verte mensuels. De plus, 1'500 destinations du trafic suisse sur les distributeurs stationnaires du Val-de-Travers et sur les distributeurs embarqués des Montagnes Neuchâteloises seront disponibles.

Ces appareils sont conformes à la législation fédérale sur les personnes handicapées. Les distributeurs stationnaires et embarqués rendent la monnaie, acceptent les billets de banque suisses et euro, les chèques reka rail ainsi que les cartes de crédit.

## INFRASTRUCTURE

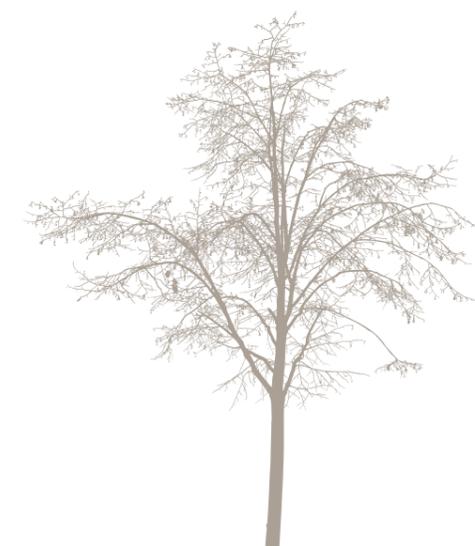
Les travaux d'interfaçage entre les nouvelles installations de sécurité CFF en gare de Travers et les nôtres se sont poursuivis sur la ligne ferroviaire du Val-de-Travers. Les phases de test et de mise en service sont prévues pour le printemps 2010.

Dans le cadre du suivi et de l'entretien des ouvrages d'art, la première phase de la réfection du Pont-sur-le-Buttes à Môtiers a été accomplie. Les culées ont été nettoyées et restaurées et les appuis à rouleaux, fortement corrodés, ont été remplacés par des appuis élastiques d'une nouvelle technologie. Les

travaux se poursuivront en 2010 par le sablage de la structure métallique et l'application d'une nouvelle peinture protectrice. En ce qui concerne la voie, des travaux indispensables à différents services publics (eau, gaz et électricité) ont permis de remettre à neuf l'infrastructure et la superstructure du passage à niveau du Stand à Fleurier. Le branchement et la voie industrielle désaffectés conduisant à l'ancien hangar «Schmutz» se trouvant à proximité immédiate ont été démontés. Les lames d'un appareil de voie en gare de Couvet ont également été remplacées.

Une étude globale concernant l'assainissement des passages à niveau restant à sécuriser a été initiée. L'idée est de minimiser les coûts en confiant ces travaux à une seule entreprise qui sera chargée de gérer une réalisation répartie dans le temps jusqu'à fin 2014, date butoir pour la sécurisation de tous les croisements rail-route. Après avoir obtenu un devis concernant ces installations, les négociations concernant le financement devront être poursuivies avec les communes et le canton en 2010.

Du côté du réseau de trolleybus de La Chaux-de-Fonds, à part les interventions habituelles d'entretien et de dépannage courantes et les modifications mineures nécessitées par de nouvelles constructions immobilières, le principal de l'activité aura été la remise à neuf du tronçon «Dr. Coullery» de la ligne de contact Hôpital - Gare. Sur ce tronçon d'environ 800 mètres, composé de fil de contact et d'éléments de suspension âgés d'une trentaine d'années, il n'était plus possible de procéder à des remplacements partiels avec du matériel actuel pour assurer l'entretien courant. Les tensions mécaniques occasionnées par la mise en place du nouveau matériel ont conduit au remplacement de l'ensemble des mâts de support et à la réfection de plusieurs ancrages. En raison du changement du plan de circulation, l'électrification de la rue «Dr. Coullery», a été prolongée en double sens jusqu'à son intersection avec l'Avenue Léopold-Robert.



## CONVENTION COLLECTIVE CADRE

La Convention Collective de Travail (CCT) cadre des transports publics neuchâtelois, conclue entre les entreprises neuchâteloises de transports publics (LNM, TN, TRN) et le syndicat du personnel des transports (SEV), est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Elle est conclue pour une durée de quatre ans, soit jusqu'au 31 décembre 2012.

## EFFECTIF

Fort de 185 personnes en moyenne annuelle, l'effectif du personnel progresse de 8 unités par rapport à 2008 et 5 unités par rapport à 2007. Cette hausse est surtout liée au groupe des conducteurs dont quelques départs en 2007 n'avaient pu être compensés en cours d'année. L'ouverture de la ligne 5, Tourbillon, sur le réseau chaux-de-fonnier explique aussi l'augmentation de l'effectif. Le taux de rotation du personnel s'est élevé à 10,3%, en forte hausse par rapport aux années précédentes. Quatorze conducteurs de bus, un de locomotive, trois agents de gare, deux d'entretien des véhicules et un collaborateur administratif ont été recrutés alors que dix-neuf retraites ou départs ont marqué l'exercice.

## ABSENCES

Globalement, la moyenne des jours d'absence par personne pour les cas de maternité, de maladie et d'accident a progressé

de 8 jours en 2008 à 14,3 jours en 2009. Cette hausse a été induite par quelques cas lourds.

## RÉMUNÉRATION

Sur le plan salarial, une adaptation des salaires de 2% a été accordée en 2009 indépendamment des augmentations individuelles. L'indemnité pour service de nuit et du dimanche a été revalorisée de CHF 5.40 à CHF 5.50 par heure.

## ASSURANCES SOCIALES

En matière de performance des Caisses de pensions, les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Après l'année 2008 particulièrement difficile et mouvementée en opération de placements, une grande incertitude en est découlée sur l'année 2009. C'est donc avec un soulagement et une très grande satisfaction que nous avons appris que la Caisse de pensions de l'ASCOOP, à laquelle est rattachée notre Caisse de prévoyance, a généré en 2009 une performance globale positive de quelque 11% sur notre fortune, contre une perte de 10,63% l'année précédente. Les provisions prises en 2008 ont été dissoutes par versement à notre Caisse de pensions augmentées de montants d'assainissement supplémentaires à charge de l'exercice 2009. Dès lors, le degré de couverture de la Caisse TRN a progressé de 76,35% au 31.12.2008 à 95,56% au 31.12.2009.

La Commission de prévoyance paritaire TRN a choisi de passer du Module de Prévoyance vieillesse A2 à A3 qui représente

une amélioration de la bonification de vieillesse de 1% dès l'âge de 25 ans. La hausse de la cotisation est compensée par les baisses enregistrées sur les modules Frais de gestion et Prévoyance risque.

Après plusieurs années de hausses, et pour la deuxième année consécutive, les primes de la SUVA ont été réduites de 4,7% pour l'assurance contre les accidents professionnels et de 1,5% pour l'assurance contre les accidents non-professionnels.

## JUBILAIRES

La direction a eu le plaisir de fêter et remercier de leurs services et de leur fidélité 13 collaborateurs pour 20, 25, 30 et 35 ans de service; elle a pris congé de 3 nouveaux retraités au cours de la même manifestation qui s'est déroulée au Château et Musée de la Vigne et du Vin à Boudry.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs (OACP) déploie ses effets depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009. Dès cette date, l'obtention d'une licence professionnelle de conduite est plus exigeante et nécessite le suivi d'un cours spécialisé de 5 jours avec examen à la clé. Quant aux conducteurs qui détiennent déjà leur licence, ils doivent également suivre, sur une période de 5 ans, ces 5 jours de cours. Il est à craindre qu'une trop grande sélectivité de la nouvelle licence provoque, à moyen terme, une pénurie de chauffeurs professionnels.

Pour limiter ce risque, les TRN ont pris l'initiative de s'investir dans l'obtention d'une demande d'agrégation afin de délivrer cette formation aux transporteurs de la région. En effet, de tels centres sont peu nombreux et éloignés du canton de Neuchâtel. Les TRN ont obtenu, le 14 septembre 2009, l'agrément officiel en qualité de Centre de formation continue pour l'obtention et le renouvellement du permis D (car) et C (poids lourds). Le Centre fonctionne depuis l'automne 2009 dans les locaux du dépôt TRN de Cernier et est ouvert à toutes les entreprises de transports publics ou privées, de personnes ou de marchandises.

Au cours des mois d'octobre et de novembre, les TRN ont déjà formé 229 conducteurs. Les cours ont été proposés aux entreprises partenaires telles que TN et TRAVYS. La collaboration est aussi étroite avec les Travaux Publics de la Ville de Neuchâtel. D'autres entreprises s'y intéressent pour le futur.

## SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La formation systématique du personnel aux "Connaissances fondamentales en matière de prévention des accidents au travail" s'est poursuivie. Le 40% du personnel, représentant les collaborateurs les plus exposés est désormais formé. Cet effort se poursuivra régulièrement en fonction du rythme imposé par les nouveaux engagements et des possibilités de convoquer le personnel astreint à des tours de service.

Parallèlement, notre mandataire a commencé l'élaboration de notre "Manuel de Sécurité", document décrivant les risques intrinsèques à notre activité, les mesures prises et celles restant à prendre afin de les minimiser.



## HORAIRES

Entré en vigueur le 14 décembre 2008 et s'étendant jusqu'au 12 décembre 2009, l'horaire 2008/2009 a subi quelques adaptations.

## LIGNE FERROVIAIRE BUTTES - NEUCHÂTEL

En raison des modifications des heures et périodes de circulation des TGV sur le tronçon CFF Pontarlier - Neuchâtel, les trains 4838 (Fleurier arr 20h19 // 20h22) et 4841 (Fleurier dp 20h37 // 20h44) ont circulé avec deux périodes de circulation différentes. La marche du train 4840 (21h20) a été avancée de 1 minute au départ de Fleurier.

Le roulement des véhicules a été adapté à la suite de la mise en exploitation des deux nouvelles rames FLIRT TRN.

## LIGNE BUS COUVET - FLEURIER - LES VERRIÈRES - PONTARLIER

Afin d'assurer des correspondances avec les trains 4838 et 4841, les courses 53 (Fleurier arr 20h34 // 21h01) et 54 (Fleurier dp 20h21 // 20h24) ont fait l'objet d'adaptations d'horaire et de périodes de circulation.

## LIGNE FERROVIAIRE LES PONTS - DE-MARTEL - LA CHAUX-DE-FONDS

Dans le but d'assurer les correspondances à La Chaux-de-Fonds, la marche du train 15 302 a été retardée de 1 minute (dp à 06h01 de La Chaux-de-Fonds).

## LIGNE FERROVIAIRE LES BRENETS - LE LOCLE

Une nouvelle paire de courses a été introduite les vendredis et samedis soirs avec un départ des Brenets à 19h39 (train 567 39) et du Locle à 20h13 (train 567 40) à la demande et financée par la commune.

## TRAINS SPÉCIAUX

Au cours de l'année, quelques 85 trains à vapeur VVT, de l'Association RVT-Historique et d'Eurovapor ont été mis en marche pour les besoins du trafic touristique sur le réseau TRN du Val-de-Travers.

A l'occasion de la fête de l'UNI, un train tardif a également été mis en marche entre Neuchâtel et Fleurier durant la nuit du 20/21 mai 2009.



Dans le cadre de la fête des Vendanges, 2 trains tardifs ont été mis en marche durant les nuits des 25/26 et 26/27 septembre 2009 entre Neuchâtel et Fleurier.

## LIGNES DU VAL-DE-RUZ

L'offre horaire a été reconduite en l'état avec une adaptation de minutes afin d'améliorer les correspondances en gare des Hauts-Geneveys.

En raison de l'accroissement de la circulation et de l'augmentation des arrêts à effectuer, une doublure a été mise en place au départ de 07h41 de Cernier pour Les Hauts-Geneveys afin d'assurer la correspondance avec le train montant de Neuchâtel et donnant correspondance au nœud ferroviaire de 08h en gare de La Chaux-de-Fonds.

## LIGNE INTERURBAINE LA CHAUX-DE-FONDS - LE LOCLE

L'offre horaire a été reconduite en l'état avec une adaptation de minutes sur une course tôt le matin.

## RÉSEAU URBAIN DE LA CHAUX-DE-FONDS

Cette année, l'horaire a, dans les grandes lignes, été reconduit selon celui de l'année précédente.

Le lundi 4 mai, une nouvelle ligne 5 - Gare - Tourbillon - a vu le jour à l'ouest de la ville. Cette ligne de bus, au départ de la gare, circule du lundi au vendredi aux minutes 5, 25 et 55 et dessert les arrêts Grand-Pont, Notre-Dame, Polyexpo, Quartz, Combe-à-l'Ours et Tourbillon (quartier de NEODE). Elle est ainsi une ligne semi-directe avec une vitesse commerciale de 21 km/h contre environ 13 km/h pour la moyenne du réseau.

Le financement de cette nouvelle desserte est pris en charge par le canton et la commune pour une période d'essai de trois ans. Un bilan sera fait à l'issue de cette période pour décider de sa pérennité.

## RÉSEAU URBAIN DU LOCLE

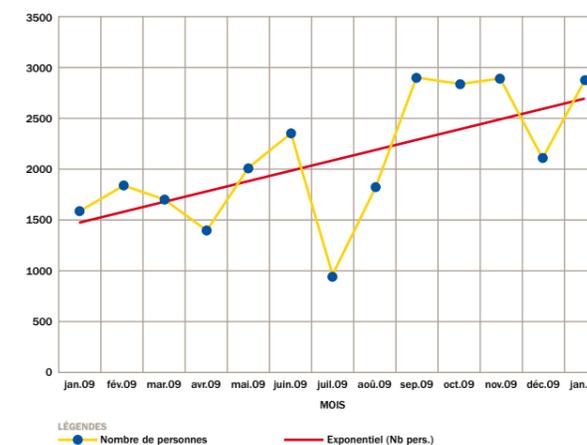
L'offre horaire a été reconduite en l'état avec une adaptation de minutes sur une course tôt le matin sur Verger afin de mieux pouvoir respecter certaines correspondances.

## SERVICE PRIVÉ DE TRANSPORT PAR BUS POUR LA FRANCE

Depuis la mise en place d'un service privé de transport par bus pour la France à l'initiative des entreprises Cartier, Nivarox et TRN, le nombre de personnes utilisatrices n'a cessé de croître. Depuis le milieu de l'année, plusieurs nouvelles entreprises testent ce service répondant à leurs besoins, c'est-à-dire transporter leur personnel d'une façon rapide et sûre. Cette alternative à la voiture offre une ponctualité, une régularité et un gain financier incomparable comparativement à la voiture. D'autre part, elle contribue à une diminution des nuisances et de la circulation, aspects particulièrement sensibles en ville du Locle. Elle solutionne également les problèmes de stationnement. Les partenaires à ces transports sont Cartier, Nivarox, Zenith, Johnson & Johnson, Dixi, Audemars Piquet ainsi que les villes du Locle et de Morteau. Des discussions sont en cours avec de nouvelles entreprises susceptibles de rejoindre le pool existant. Le graphique ci-dessous montre une progression de 80,6% de fréquentation entre janvier 2009 et janvier 2010.

## STATISTIQUES TRANSPORT FRANCE

REMARQUES  
Mai.09: introduction de 4 courses le matin et le soir  
Juil.09 et sep.09: périodes de vacances (mois incomplets en terme de transport)



## NOUVEAU POINT DE VENTE TRN AU LOCLE

Le samedi 2 mai, les TRN ont inauguré un nouveau point de vente et de renseignements au centre-ville du Locle, Daniel-JeanRichard 31. L'ouverture de ce point de vente fait suite à la fermeture du guichet CFF de la gare du Locle et à l'augmentation croissante du trafic voyageurs de la région ces dernières années. Les TRN ont à cœur de transmettre un conseil et des renseignements personnalisés.

L'ouverture d'un nouveau point de vente renforce la position des TRN au Locle où ils sont présents depuis 1890 avec l'ouverture de la ligne de chemins de fer des Brenets. Les TRN offrent actuellement 5 points de ventes dans le canton, soit à Fleurier, Cernier, Les Ponts-de-Martel, La Chaux-de-Fonds et au Locle. Hormis les titres de transports courants, régionaux et nationaux, tous les points de vente TRN offrent des billets internationaux. De plus, TRN est dépositaire de 'Western Union', système permettant un transfert d'argent ultra rapide pour l'étranger.

Dès l'ouverture, les clients ont adoptés en nombre et avec une très grande satisfaction ces nouvelles prestations.



## TARIFS

### INTRODUCTION DE LA COMMUNAUTÉ TARIFAIRE INTÉGRALE NEUCHÂTELOISE ONDE VERTE (CTNE)

Le 1<sup>er</sup> juin 2009, la communauté tarifaire d'abonnement Onde Verte a été étendue à une communauté tarifaire 'intégrale'.

Avec son entrée en vigueur, un seul billet donne accès à tous les transports publics desservant le canton de Neuchâtel. Le même système tarifaire s'applique à l'ensemble des entreprises du réseau Onde Verte.

Depuis bientôt 18 ans, Onde Verte permet aux abonnés de circuler librement à l'intérieur de zones choisies en utilisant tous les moyens de transports publics à disposition. Le passage à une communauté tarifaire intégrale étend ce principe aux autres titres de transports tels que billets à l'unité, cartes multicourses, cartes 24 heures, etc.

A l'occasion du changement, le plan des zones et les tarifs ont été simplifiés. La principale nouveauté est la reconnaissance de l'abonnement demi-tarif qui donne droit à une réduction sur les billets, cartes multicourses et cartes 24 heures de l'ensemble du réseau Onde Verte, y compris ceux des villes. De nouveaux distributeurs à billets plus nombreux et performants ont fini d'être installés dans le courant de l'année; achetés en commun avec les entreprises TN, CJ et TRAVYS, ils présentent une certaine homogénéité au sein de la région. Le prix des abonnements a augmenté de 1,2% en moyenne, mais avec un rayon de validité étendu. Celui des autres titres de transports a baissé de 6,7% en moyenne. Au Locle et à La Chaux-de-Fonds, le tarif court parcours est valable sur l'ensemble du réseau, ce qui représente une baisse de tarif appréciable pour la clientèle.

Un nouveau site internet [www.ondeverte.ch](http://www.ondeverte.ch) plus convivial et attractif regroupe l'ensemble des informations nécessaires aux utilisateurs: le plan des zones, les tarifs, conditions particulières de circulation pour les vélos, les chiens. etc.

## TRAFIC

L'année 2009 est une année de transition avec 2 systèmes tarifaires différents et la mise en service de nouveaux appareils de vente qui ne fournissent pas encore toutes les statistiques détaillées. De ce fait, la comparaison avec l'année précédente est à considérer avec prudence car tous les effets de l'introduction de la communauté tarifaire intégrale ne sont pas encore mesurables.

Sous cette réserve, la fréquentation globale a reculé de quelque 1% par rapport à 2008 en raison de la forte hausse du chômage alors que les produits de transport progressent de 3,3%. Cette amélioration des produits s'explique par une hausse de la part TRN aux recettes des titres de transport nationaux forfaitaires que sont l'abonnement général et l'abonnement ½ tarif.

L'évolution constatée dans les différentes catégories de titres de transport n'est pas représentative de l'évolution réelle du trafic ceci pour les raisons suivantes:

- l'introduction de la communauté tarifaire intégrale avec un nouveau zonage, une baisse des prix du trafic individuel et une augmentation du tarif des abonnements,
- le trafic interne des différentes lignes ainsi qu'une partie des relations du service direct suisse des voyageurs disparaissent avec la communauté intégrale,
- l'application de gestion des nouveaux appareils de vente ne permet pas encore de regrouper certaines catégories de titres de transport (groupes, cartes multicourses, etc.).

Les courses spéciales commandées diminuent de 8% en trafic régional, dû au transport privé des écoles du Val-de-Travers et à une augmentation de 18% en trafic urbain.



## MARKETING ET COMMUNICATION

La stratégie marketing 2009 calquée sur les principales valeurs de l'entreprise se veut à l'image de celle-ci, dynamique, moderne et innovante. Les prestations offertes par les TRN sont nombreuses, parfois même complexes et encore méconnues d'une partie du public. Au travers de leurs campagnes et de leurs opérations sur le terrain, les TRN cherchent à les promouvoir davantage tout en fournissant les explications nécessaires à l'utilisation de celles-ci. Au-delà de la communication, les TRN se positionnent également comme le partenaire incontournable des manifestations en matière de transport dans le canton.

## CAMPAGNE PUBLICITAIRE

### DÉCOUVREZ LA SUISSE ET L'EUROPE AVEC LES TRN

Afin de faire connaître aux habitants du canton l'existence de nos cinq points de vente et la possibilité d'acquérir également des billets de trains nationaux et internationaux, les TRN ont lancé une campagne publicitaire dans les régions du Val-de-Ruz, du Val-de-Travers, de La Chaux-de-Fonds, du Locle et des Montagnes Neuchâtelaises.

L'information a été diffusée via quatre axes de communications différents durant les mois d'octobre à décembre:

1. Campagne d'affichage SGA
2. Habillage arrière des bus
3. Spots publicitaires sur RTN
4. Affiches dans nos cinq points de vente.

Les TRN espèrent ainsi attirer plus de clientèle dans leurs gares pour l'achat de titres de transports nationaux et internationaux.

### LES TRN SUR CANAL ALPHA

Pour la seconde année consécutive, les TRN ont assuré une présence publicitaire sur Canal Alpha via leurs spots sur la voiture-salon et l'entreprise.

## COURSES SPÉCIALES

### FÊTE EN L'HONNEUR DE DIDIER CUCHE

#### LE 28 MARS 2009 À DOMBRESSON

Face aux multiples sollicitations des supporters de fêter dignement les exploits de Didier Cuche à Val d'Isère, une fête a été organisée en son honneur à Dombresson. Les TRN ont été sollicités pour effectuer des courses spéciales depuis La Chaux-de-Fonds jusqu'à Dombresson avec des bus décorés. Les TRN adressent un grand BRAVO à Didier Cuche pour ses exploits en coupe du monde de ski 2008 - 2009.

### FÊTE DE L'UNI ET FESTI'NEUCH

Les courses spéciales pour ces deux manifestations depuis le Val-de-Ruz ont été reconduites durant les mois de mai et juin.

### LES PROMOS DU LOCLE

Grâce au succès remporté lors des précédentes éditions, les TRN ont reconduits les courses spéciales pour Le Locle, de La Chaux-de-Fonds, du Val-de-Ruz et de Morteau (aller-retour). Une course supplémentaire au départ de La Chaux-de-Fonds a été rajoutée le samedi 4 juillet à 18h20. Cette année encore, le succès était au rendez-vous. Ce sont plus de 11'500 personnes qui ont été transportées durant les deux jours dans la joie et la bonne humeur.

### LA PLAGE DES SIX POMPES

Les courses des années précédentes ont été reconduites avec une extension sur Le Locle durant la première semaine d'août.

### LA BRADERIE

Les courses spéciales Le Locle - La Chaux-de-Fonds ont été réintroduites après une interruption de quatre ans. Elles ont été saluées par le public loclois qui en a bien profité les soirées des vendredi 4 et samedi 5 septembre tout en les délaissant quelque peu le dimanche. En ville de La Chaux-de-Fonds, les horaires à 20 minutes ont été prolongés en soirée jusqu'à 1h00 du matin.

### LA FÊTE DES VENDANGES

Grâce à la météo plus que favorable, nombreux sont les 'fêtards' qui se sont rendus à la Fête des Vendanges les 25, 26 et 27 septembre. 327 personnes ont pris la FLIRT au départ de Neuchâtel dans la nuit du vendredi au samedi et 475 dans la nuit du samedi au dimanche. Les bus du Val-de-Ruz étaient également remplis et aucun incident n'a été déclaré.

Les ventes de badges et de billets spéciaux ont également rencontré un vif succès. 1'061 badges ont été vendus au Val-de-Ruz et 422 billets spéciaux ferroviaires au Val-de-Travers.



## ACTIVITÉS SUR LE TERRAIN

### ÊTRE ET RESTER MOBILE

Les mardi 3 novembre à La Chaux-de-Fonds et 10 novembre au Locle se sont déroulés les cours 'Être et rester Mobile'. Ces cours sont organisés par le bureau pour la mobilité à Berne, en partenariat avec les entreprises de transport du canton et Pro Senectute.

Ces cours s'adressent aux personnes âgées et leurs objectifs est de permettre à celles-ci de se familiariser avec les automates à billets, de connaître les différents titres de transports proposés par l'Onde Verte et de recevoir un aperçu global des autres aspects liés à la mobilité.

Le programme du cours présentant des aspects théorique tels que: 'Comment préparer son voyage en train', quels sont les différents titres de transports Onde Verte et les prestations offertes par les TRN. Les participants ont pu ensuite se rendre à la gare de La Chaux-de-Fonds pour suivre un cours pratique sur les distributeurs à billets TRN et CFF, sur la sécurité routière et les précautions à prendre dans les véhicules.

Les cours ont rencontré un certain succès auprès des personnes âgées. Une vingtaine de participants étaient présents malgré le froid.

### UN COURS POUR UNE COURSE

Comme chaque année, les élèves des écoles primaires du Locle ont pu suivre le cours de l'ABeCeDaiRe au mois de février et visiter notre dépôt de La Chaux-de-Fonds au mois de juillet.

### VISITE DE NOS INFRASTRUCTURES

A la demande des entreprises ou sur proposition des TRN, des visites de nos infrastructures ont été organisées durant l'année.

### MARCHÉ DE NOËL DES PONTS-DE-MARTEL

La présence souhaitée des TRN au marché de Noël des Ponts-de-Martel, du 27 au 29 novembre, a été très bien accueillie par les gens de la région.

Avec son stand, la gare des Ponts-de-Martel a fait connaître toutes les prestations offertes par les TRN. Les explications sur la nouvelle tarification Onde Verte ont également été très appréciées par notre clientèle qui ne possédait alors pas encore toutes les clés en main pour connaître les montants à payer. La voiture-salon panoramique, magnifique élément de notre matériel roulant, dans laquelle il est possible de prendre un apéritif ou un repas tout en admirant la beauté de notre vallée, constituait un élément incontournable du stand.

Le concours organisé par les TRN a attiré plus de 270 participants et les gagnants ont été récompensés par des bons TRN. Le personnel de la ligne de contact a largement contribué à la réussite de ce marché par une aide précieuse au montage et démontage du stand. Grâce à une équipe TRN motivée et soudée, l'édition 2009 a été un succès.



## SITE INTERNET DES TRN

Dynamique et convivial, le site internet des TRN offre des rubriques d'informations complètes et sans cesse mises à jour. Les horaires y sont présentés de manière intuitive ou traditionnelle, pour répondre aux désirs de chacun.

## FACILITEZ-VOUS LE BUS

Suite aux abus perpétrés dans les bus de notre réseau, les TRN, à l'initiative des inspecteurs/instructeurs, ont décidé de publier une brochure explicative, illustrée de manière humoristique sur la manière de voyager en bus, à l'attention de notre clientèle.

## PARRAINAGE

Cette année encore, les spectateurs du HCC ont pu se rendre gratuitement à la patinoire des Mélèzes en bus, grâce aux TRN et leur billet d'entrée. Les TRN offrent la gratuité sur leur réseau urbain de La Chaux-de-Fonds, une heure avant et une heure après les matchs, à tous les spectateurs sur présentation de leur billet d'entrée du jour, de leur abonnement ou toute autre carte de légitimation du HCC valable.

## REMERCIEMENTS À NOTRE CLIENTÈLE

Dans le but de remercier notre clientèle pour sa fidélité, des petits chocolats ont été distribués dans nos points de vente les 14 février et 24 décembre.





## FINANCES

Comme les autres années, 2009 nous a réservé son lot de surprises, mais dans l'ensemble nous pouvons être satisfaits d'arriver à bon port avec un résultat tout à fait réjouissant grâce à l'engagement positif de tous.

La masse salariale augmente de 3,2% en relation avec le nombre de collaborateur dont dispose maintenant la compagnie. En effet, de 177 agents en 2008, nous passons à 185 collaborateurs pour faire face aux exigences liées à l'augmentation de nos prestations. En plus, l'assainissement de notre caisse de pensions fait toujours partie de nos préoccupations et n'est pas étrangère également à la hausse de la masse salariale.

En ce qui concerne les différences relevées sur nos autres charges, nous pouvons noter la TVA sur les subsides, les frais engendrés par les procédures juridiques de l'augmentation du capital et les télécommunications à haut débit pour le transfert des données. Les assurances ont été ajustées aux nouveaux véhicules qui équipent notre parc. Les prestations de tiers se sont également adaptées en vue de la maintenance des équipements, que ce soit pour les télécommunications, les distributeurs de billets ou pour l'information aux voyageurs.

Les amortissements constituent un poste important qui subit une hausse, principalement due à des abattements extraordinaires sur les véhicules.

Au niveau des produits, nous constatons un développement de la vente des titres de transport d'environ 3% et des prestations de service de 17%. Ce dernier point s'explique par une progression réjouissante des prestations que nous fournissons aux CFF sur la ligne du Val-de-Travers ainsi que par une augmentation des commissions de vente grâce à l'ouverture du nouveau point de vente loclois.

Les indemnités sont conformes aux offres de prestations négociées avec les pouvoirs publics.

Tout cela dégage un résultat d'exploitation de 1,175 Mio, légèrement plus faible qu'en 2008, auquel se rajoute des produits extraordinaires constitués par des dissolutions d'amortissements et des bénéfices réalisés lors de ventes de véhicules. Ces opérations nous ont permis d'améliorer le taux de couverture de notre caisse de pensions.

Au final, le résultat de l'entreprise s'établit à CHF 321'986.-, mis en réserve pour garantir d'éventuelles pertes ultérieures, conformément à la Loi.

## AUGMENTATION DE CAPITAL

L'Assemblée générale des actionnaires de TRN SA du 28 mai 2008 avait accepté le principe d'une augmentation de notre capital. Trois actionnaires ont répondu à la souscription. Il s'agit de la Ville de La Chaux-de-Fonds, de la Ville du Locle et d'un actionnaire privé.

Cette augmentation de capital est donc devenue effective en 2009. Ce ne sont pas moins de 251'362 actions représentant CHF 3'876'000.- qui ont été souscrites. De cette manière, le capital social de TRN SA s'élève maintenant à CHF 9'328'030.-.

Ces trois actionnaires ont prouvé ainsi leur ferme volonté de promouvoir les transports publics et leur fort attachement à notre société. Il s'agit d'un signal très clair de confiance exprimé pour l'avenir de notre entreprise. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

## PROJET DE FUSION TRN - TN

L'étude concernant le projet de fusion des deux entreprises de transports cantonales TN et TRN se poursuit. Les travaux - qui avancent selon le calendrier prévu - sont conduits sous le contrôle du comité de pilotage, présidé par M. Claude Nicati, chef du Département de la gestion du territoire, et composé de représentants politiques communaux, des présidents et de la direction des entreprises de transports et du chef de l'Office des transports. Les résultats de la première phase des travaux démontrent que la variante 'fusion' proposée par les études sera vraisemblablement privilégiée. Une proposition concrète de fusion devra être préparée afin d'être présentée aux organes des deux entreprises dans le premier semestre 2010. Si cette option est retenue par les décideurs en 2010, la fusion des deux entreprises de transports pourrait être réalisée pour 2012.

## COMPTES DE FONCTIONNEMENT

EN CHF	2009	2008
<b>CHARGES</b>		
<b>CHARGES POUR LE PERSONNEL</b>	19'383'997	18'781'894
Traitement et salaires	14'400'581	14'132'048
Charges sociales	4'983'416	4'649'846
<b>FRAIS DE CHOSES</b>	8'226'662	7'713'920
Dépenses générales	1'537'545	1'330'288
Publicité et marketing	143'274	175'323
Assurances et dédommagements	381'967	311'008
Prestations de services par des tiers	1'543'738	1'367'647
Fermages et loyers	137'046	145'078
Energie et matières de consommation	2'155'690	2'148'071
Entretien des installations et des véhicules	2'327'402	2'236'505
<b>FRAIS NON ACTIVABLES</b>	132'092	74'814
<b>AMORTISSEMENTS</b>	8'562'505	6'955'127
<b>FRAIS DE CAPITAUX</b>	74'542	175'620
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	36'379'798	33'701'375
<b>PRODUITS</b>		
<b>PRODUITS DE TRANSPORT</b>	9'797'192	9'478'439
<b>INDEMNITES POUVOIRS PUBLICS</b>	23'722'160	21'927'600
Indemnité de la Confédération	7'302'650	6'919'000
Indemnité du Canton	16'166'650	15'008'600
Indemnité de La Chaux-de-Fonds (ligne 5)	252'860	0
<b>PRODUITS ACCESSOIRES</b>	4'035'911	3'534'083
Prestations de services à des tiers	2'454'595	2'098'527
Fermages et loyers	1'010'813	979'820
Prestations pour des tiers	62'989	42'506
Produits du fonds de roulement	89'788	142'162
Contributions et subsides de tiers	100'000	100'000
Autres produits	317'726	171'068
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	37'555'263	34'940'122
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	1'175'465	1'238'747
Charges extraordinaires	2'645'309	2'104'691
Produits extraordinaires	1'791'830	1'016'416
<b>RESULTAT DE L'ENTREPRISE</b>	321'986	150'472
soit, par lignes (ou activités) bénéficiaires:	321'986	150'472
- Chemins de fer des Montagnes neuchâteloises	21'857	24'392
- Chemin de fer du Val-de-Travers	69'804	33'906
- Autobus du Val-de-Travers	14'896	13'284
- Autobus du Val-de-Ruz (lignes V, G et S)	28'397	25'430
- Interurbain La Chaux-de-Fonds - Le Locle	11'456	7'122
- Urbain La Chaux-de-Fonds	103'724	29'845
- Urbain Le Locle	24'323	8'215
- Centre de formation	13'678	0
- Immeubles locatifs	33'851	8'278

## BILAN

EN CHF	2009	2008
<b>ACTIFS</b>		
<b>IMMOBILISATIONS</b>	70'652'516	68'704'174
Valeur comptable des immobilisations	69'953'982	60'643'491
Compte des immobilisations	181'724'736	168'590'093
Compte des amortissements	- 111'770'754	- 107'946'602
Objets inachevés	698'532	8'060'681
Participations	2	2
<b>FONDS DE ROULEMENT</b>	9'113'760	11'229'435
Approvisionnement en magasin	1'007'422	974'923
Actif transitoire	20'632	24'376
Débiteurs	3'349'058	2'871'523
Valeur en portefeuille et prêts	1'101'074	1'460'873
Espèces, avoir CCP et banques	3'635'574	5'897'740
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	79'766'276	79'933'609
<b>PASSIFS</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	15'111'123	10'674'034
Capital social	9'328'030	6'814'410
Réserve pour pertes ultérieures (selon art. 64 LCF)	1'985'697	1'711'240
Autres réserves	3'797'396	2'148'384
<b>CAPITAL ETRANGER</b>	64'655'153	69'259'575
<b>ENGAGEMENTS A MOYEN ET LONG TERME</b>	10'970'680	13'345'644
Provisions	2'193'680	4'768'644
Dettes financières	8'777'000	8'577'000
<b>ENGAGEMENTS A COURT TERME</b>	6'932'225	7'849'126
Autres postes du passif	1'047'393	1'635'560
Créanciers	5'884'832	6'213'566
<b>CONTRIBUTION D'INVESTISSEMENT DES POUVOIRS PUBLICS</b>	46'752'248	48'064'805
Confédération	16'666'056	17'263'552
Canton de Neuchâtel	30'086'192	30'801'253
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	79'766'276	79'933'609
Remarque: les amortissements ci-dessus comprennent des sur-amortissements qui se décomposent de la manière suivante:		
Infrastructure	133'940	98'987
Trafic régional	2'063'804	1'874'973
Trafic urbain	1'078'132	1'734'722
<b>= Total des sur-amortissements</b>	3'275'876	3'708'682

## RAPPORT DE LA FIDUCIAIRE

### RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE TRN SA, LA CHAUX-DE-FONDS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de TRN SA, comprenant le bilan, le compte de résultats et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

#### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

L'examen des engagements de prévoyance appelle le commentaire suivant :

TRN SA est affilié auprès d'une caisse de pensions qui présentait au 31 décembre 2007 un taux de couverture de 83.31% pour un taux technique de 3% pour les anciens bénéficiaires de rentes, respectivement de 4% pour les nouveaux bénéficiaires de rentes. La part du défaut de couverture concernant TRN SA s'élevait à cette date à CHF 9'751'086.84. Les montants concernant la situation au 31 décembre 2008 seront communiqués ultérieurement.

#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 de TRN SA sont conformes à la loi suisse et aux statuts, à l'exception de l'incidence possible de l'élément présenté au paragraphe précédent.

#### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En dépit de la réserve mentionnée à la page précédente, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis car les dispositions de l'acte de fondation excluent une responsabilité des sociétés affiliées pour les engagements de la caisse de pensions. De plus, il n'est pas impossible que ce défaut de couverture puisse être partiellement résorbé par les mesures d'assainissement prises par la caisse de pensions, voire qu'il soit pris en charge par les pouvoirs publics ou compensé par les résultats futurs à long terme.

Nous relevons que les comptes de l'exercice 2008 ont été approuvés sans réserve, le 4 mai 2009, par l'Office fédéral des transports conformément à l'art. 70 al. 2 de la loi fédérale du 20 décembre 1957 sur les chemins de fer et l'art. 4 de l'ordonnance DFTCE du 18 décembre 1995 concernant la comptabilité des entreprises de transports concessionnaires.

La Chaux-de-Fonds, le 6 mai 2009

FIDUCIAIRE LUCIEN LEITENBERG SA

  
Jacques Leitenberg  
Expert-réviseur agréé  
(Responsable du mandat)

  
Jacques Rais  
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe)

## ANNEXE AUX COMPTES 2009

selon art. 663b du C.O.

EN CHF	2009	2008
VALEUR D'ASSURANCE CASCO DES VÉHICULES FERROVIAIRES	54'050'000	42'650'000
VALEURS D'ASSURANCE-INCENDIE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES:		
Choses	13'000'000	13'000'000
Véhicules ferroviaires	48'400'000	38'000'000
Véhicules routiers	20'205'000	20'500'000
Immeubles	53'743'396	53'743'396
DETTES ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE:		
ASCOOP	0	206'561

Le taux de couverture de la caisse de prévoyance TRN SA auprès de Symova (ex. ASCOOP) était, au 31 décembre 2009, de 95,56% pour un taux technique de 3,5%. La part du défaut de couverture de la caisse de prévoyance TRN SA s'élevait à CHF 2'476'734.- au 31.12.2009.

L'Assemblée générale du 28 mai 2008 avait décidé une augmentation autorisée du capital de CHF 6'814'410 à CHF 10'221'610 au maximum. Cette augmentation du capital s'est concrétisée en 2009 à hauteur de CHF 2'513'620.-. Le nouveau capital s'élève donc à CHF 9'328'030.-.

TRN SA reconnaît que la gestion des risques fait partie intégrante de ses activités. Une analyse des risques auxquels doit faire face la société a été réalisée et formalisée durant l'année 2008 par la Direction de la société. Cette analyse traite des principaux risques auxquels la société est exposée et leurs impacts sur les états financiers. Le Conseil d'administration du 22 avril 2010 a confirmé que cette analyse restait valable et pertinente pour les comptes annuels 2009.

### NOMINATIONS STATUTAIRES

Le mandat de l'Organe de révision, la FIDUCIAIRE LEITENBERG & ASSOCIES SA, arrive à échéance. Il est renouvelable pour une année.

### RÉSOLUTIONS

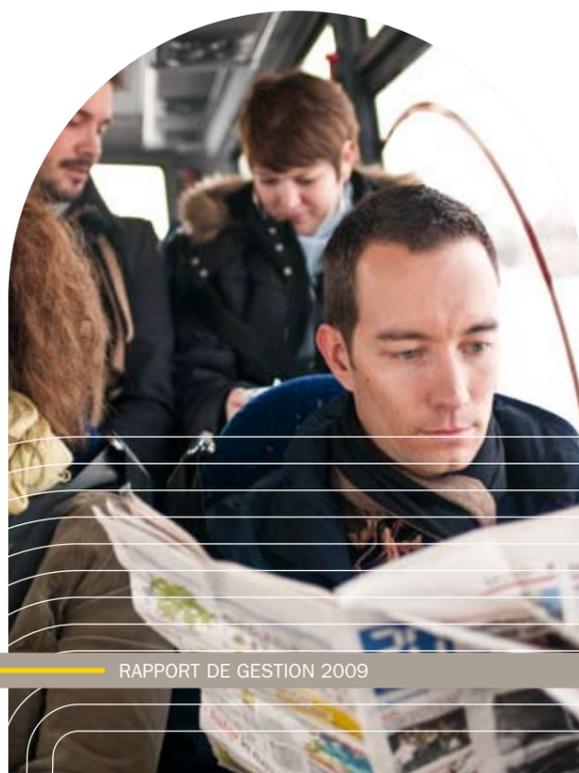
Nous proposons à Mesdames et Messieurs les actionnaires l'adoption des trois résolutions suivantes:

1. L'assemblée générale des actionnaires approuve les comptes et le bilan de l'exercice 2009.
2. Elle approuve la gestion et donne décharge au Conseil d'administration et à la Direction.
3. L'excédent des produits du compte de résultat, qui s'élève à CHF 321'985.96, est attribué pour CHF 146'409.96 aux réserves pour pertes ultérieures du trafic régional conformément aux articles 64 et 65 LCdF, pour CHF 128'047.- aux réserves pour pertes ultérieures des lignes urbaines, et pour CHF 47'529.- aux autres réserves correspondant aux activités libres.

La Chaux-de-Fonds, le 22 avril 2010.  
TRN SA

Le Président,  
Pierre Duerrenberger

Le Directeur,  
Jean-Michel von Kaenel



transports régionaux  
neuchâtelois



transports régionaux  
neuchâtelois

**TRN SA**

3, Allée des Défricheurs  
Case postale 1429  
CH-2301 La Chaux-de-Fonds

T: +41 (0) 32 924 24 24

F: +41 (0) 32 924 24 09

info@trn.ch

www.trn.ch

